



ETUDE DE CAS 05:

Enregistrement de données dans le portail central du CEPRB – (Les OVMs-Organismes Vivants Modifiés et les décisions concernant ces OVMs)

Objectif:

- Comprendre le processus d'enregistrement d'informations (transmission et approbation), dans le CEPRB spécialement au niveau des **OVMs** (Organismes Vivants Modifiés) et **des décisions du pays et d'autres communications**
- Avoir une connaissance générale des différents écrans de saisies

Référence:

- Site de formation du CEPRB (Aller à <http://bch.cbd.int> > Aide (ou Ressources) Site de formation du CEPRB)
- Formats Commun hors-ligne (Aller à <http://bch.cbd.int> > Ressources > Formats Commun)
- Module de formation 06: Utilisation du centre de gestion
- Module de formation 07: Enregistrement d'informations dans le Portail Central du CEPRB
- Module de formation 08: Enregistrement d'Informations Nationales
- Etude de Cas 25 : Une Autorité Nationale Compétente enregistre une évaluation des risques et une décision pour importer du coton GM.



ETUDE DE CAS 05:

Enregistrement de données dans le portail central du CEPRB – (Les OVMs-Organismes Vivants Modifiés et les décisions concernant ces OVMs)

Les participants doivent former des groupes disposés en 5 rangées comme suit ¹:

Rangée 1: Groupe 1 - Grèce

Rangée 2: Groupe 2 - Angola

Rangée 3: Groupe 3 - Andorre

Rangée 4: Groupe 4 - Comores

Rangée 5: Groupe 5 - Bénin

Chaque participant, dans chacun des groupes, tiendra le rôle du correspondant national du CEPRB à tour de rôle pendant que les autres tiendront le rôle d'utilisateur national autorisé.

.

Phase pratique des travaux:

- Au premier tour, un des participants dans le groupe sera le CN-CEPRB. Tous les autres participants seront des UNAs.
- Les participants doivent se connecter au **site de formation du CEPRB** en utilisant le lien fournit sur le portail central du CEPRB. (Veuillez suivre la procédure décrite dans l'étude de cas 03 ou mieux encore, référez-vous au module de formation "MO06" pour plus de précisions sur l'utilisation du site de formation du CEPRB):
- En fonction du rôle attribué (UNA1, UNA2, etc.), chaque participant doit saisir quelques données fictives sur un OVM et, ensuite, un enregistrement de décision ou d'autres communications (en référant l'OVM précédemment enregistré, de même que les coordonnées de personne ressource et d'Autorité Nationale Compétente effectué durant l'étude de cas 04). Il verra ensuite cet enregistrement « en attente

¹ Les pays cités le sont uniquement à titre d'exemple et peuvent être changés dans la mesure où les groupes sont clairement identifiés.

d'approbation ».

- Le CN-CEPRB s'exerce également à la saisie de quelques données (NOTE : les données seront automatiquement validées, dans ce cas)
- Lorsque tous les UNAs du groupe auront saisi au moins un enregistrement chacun, le CN-CEPRB pourra s'entraîner à « valider », « annuler », « demander des modifications ». Faites l'expérience de « demander des modifications » pour au moins une soumission. Faites également l'expérience de la fonctionnalité « annuler » pour voir comment l'enregistrement peut être ramené à l'état de « brouillon » ou complètement supprimé.
- Les participants devront s'échanger les rôles, de manière à ce que tous puissent tenir le rôle du CN-CEPRB.

Durant cet exercice, les participants pourront également explorer les fonctions suivantes:

- Utiliser le bouton « spécifier les langues » (coin droit supérieur des écrans de saisie) pour indiquer la langue de saisie, de même que l'ajout d'une traduction.
- Utiliser le bouton «Réviser» pour vérifier les informations renseignées afin de rapidement constater les données manquantes.
- Sauvegarder un brouillon pour une édition ultérieurement.



ETUDE DE CAS 05:

Enregistrement de données dans le portail central du CEPRB – (Les OVMs-Organismes Vivants Modifiés et les décisions concernant ces OVMs)

NOTES POUR LE FORMATEUR

Objectif de la pratique:

Apprendre à utiliser le centre de gestion du CEPRB pour enregistrer des OVMs, des décisions et d'autres communications.

Pré-requis:

Un compte d'utilisateur du CEPRB et l'accès au CEPRB

Notes:

- Les participants doivent disposer d'un compte d'utilisateur individuel du CEPRB. Ils se connecteront au **site de formation du CEPRB** en utilisant leur propre compte d'utilisateur du CEPRB. Veuillez vous référer au module de formation "MO06" pour plus de détails sur la création d'un compte d'utilisateur du CEPRB et sur l'utilisation du **site de formation du CEPRB**.
- Il vous est conseillé de configurer votre propre espace de formation pour votre atelier avant de commencer cet exercice. Dans le cas contraire, les participants peuvent choisir l'espace public de formation, "Public BCH Training".
- Cet exercice exige que dans l'espace de formation de chaque groupe, il y ait des enregistrements sur des OVMs, des coordonnées de personne ressource, une ANC, et une évaluation des risques. Par conséquent, vous pouvez choisir de faire d'étude de cas 06 (Enregistrement d'une évaluation de risques et d'une loi ou réglementation nationale), et l'étude de cas 04 (coordonnées de personne ressource et autorités nationales compétentes) dans un premier temps avant celui-ci.
- Il est conseillé d'informer les participants d'utiliser d'abord les "formats communs hors-ligne" (c.à.d. les formulaires au format MS Word) pour remplir leurs données

sur un OVM et une “décision du pays et d’autres communications” Ceci garanti qu’ils ont une copie de la décision et élimine les problèmes de connexion internet Ils peuvent également prendre le temps nécessaire pour renseigner toutes les informations demandées. Une fois le formulaire MS Word complété, il devient facile de faire du copier-coller des données contenues dans le formulaire MS Word au “formulaire en ligne” par le centre de gestion du CEPRB. Pour télécharger les “formats commun hors-ligne”, veuillez-vous référer au module de formation 06.

- Durant l’exercice, le formateur (connecté en tant qu’“Administrateur: site de formation du CEPRB”) devra valider les enregistrements de référence (coordonnées de personne ressource, OVM) soumis afin que les participants puissent y avoir accès dans la section « Trouver l’Information » du site de formation du CEPRB.
- Les usagers peuvent consulter le lien « état des enregistrements dans le menu de navigation gauche.
- Il est conseillé de faire l’étude de cas 25: ANC enregistre une évaluation des risques et une décision pour importer du coton GM en conjonction avec cette étude de cas.